

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

FINANCES

RAPPORT PROVISOIRE DU COMITÉ PERMANENT

La Chambre reprend l'étude de la motion.

M. David Chatters (Athabasca, Réf.): Madame la Présidente, je suis heureux de participer aujourd'hui à ce débat prébudgétaire. Je souhaite prendre une voie quelque peu différente et traiter d'une question qui me préoccupe beaucoup du fait du dépôt, aujourd'hui, du rapport du Comité permanent de l'environnement et du développement durable.

Si le ministère des Finances adoptait en partie ou en tout les recommandations contenues dans ce rapport, cela représenterait l'attaque la plus flagrante contre le secteur de l'énergie depuis le lancement du Programme énergétique national par le gouvernement libéral de Pierre Trudeau. Pour faire accepter aux Canadiens le Programme énergétique national, on avait dit à ce moment-là qu'il était nécessaire pour préserver l'autarcie énergétique du Canada, une priorité du gouvernement libéral de l'époque.

Si le ministre des Finances acceptait ces recommandations, ce rapport garantirait la dépendance du Canada à l'égard de ressources pétrolières importées peu fiables en étouffant tout développement énergétique futur.

Au Canada, nous avons, à l'heure actuelle, suffisamment de réserves développées pour répondre aux besoins énergétiques du Canada pendant encore 12 ans à peine. Pour le moment, il n'y a aucune autre source énergétique écologique capable de remplacer les combustibles fossiles.

Je souscris à la recommandation du comité selon laquelle il faut maintenir ou améliorer notre soutien à la recherche sur des sources énergétiques plus écologiques, comme la fusion, l'hydrogène, etc., qui pourraient devenir, en fin de compte, notre principale source d'énergie. Cependant, des experts plus sages que votre serviteur, voire que les membres du comité de l'environnement, prévoient que pour au moins le prochain demi-siècle, les combustibles fossiles demeureront notre principale source d'énergie.

• (1840)

Il est clair que si nous avons le moindre espoir de maintenir l'autarcie énergétique du Canada, il est tout à fait sensé de le faire, étant donné la stabilité économique que cela va assurer, et il n'est pas moins écologique d'exploiter les ressources qu'on trouve au Canada que d'utiliser le pétrole importé. Les sables bitumineux du nord de l'Alberta constituent la seule réserve énergétique connue capable encore de non seulement remplacer la production conventionnelle en baisse, mais également d'assurer l'autarcie énergétique des Canadiens. C'est là où la recommandation du comité de l'environnement serait catastrophique.

Pour relever le défi, le groupe de travail bien connu sur les sables bitumineux affirme que l'industrie doit, au cours des 25 prochaines années, attirer des investissements du secteur privé

Initiatives ministérielles

variant entre 20 milliards de dollars et 25 milliards de dollars pour tripler la production de pétrole léger non sulfuré à partir des sables bitumineux. On estime que ces sables constituent des réserves de 1,7 milliard de barils, soit des réserves comparables à celles de l'Arabie Saoudite et capables de répondre aux besoins énergétiques du Canada au cours des 100 prochaines années.

Comme on le dit dans le rapport, le groupe de travail ne demande pas une aide fiscale accrue ou une participation directe de gouvernements. Il réclame simplement du ministère des Finances un régime fiscal générique qui s'appliquerait à toutes les entreprises d'exploitation, qui ferait en sorte que les taxes et les droits divisent les recettes et les coûts de façon équitable entre les institutions et les gouvernements, en plus d'être stables et prévisibles. Je n'irai pas jusqu'à prétendre que les régimes fiscaux existant et proposé ne coûtent rien au contribuable. Cependant, lorsqu'on examine les avantages de cette mise en valeur de nos ressources pour les gouvernements et les Canadiens, on s'aperçoit que ce coût est vraiment négligeable.

Le développement proposé faciliterait directement l'équilibre aux niveaux fédéral, provincial et municipal, entraînant une hausse de taxes, de redevances et de recettes pour les régimes de retraite des hôpitaux et des gouvernements d'un montant formidable de 97 millions de dollars et créant 44 000 emplois à plein temps et bien rémunérés d'ici 2025. Il n'est pas question des emplois imaginaires dont les libéraux ont l'habitude de parler et dont le vérificateur général traite dans son dernier rapport. Ce sont de véritables emplois directs ou indirects qui signifient près d'un million d'années-personnes au cours de la période visée. Le gouvernement, qui revient toujours sur la création d'emplois, aurait justement l'occasion de créer 44 000 nouveaux emplois, sans même devoir investir six milliards de dollars comme il l'a fait dans le cadre du programme d'infrastructures.

Je ne suis pas du tout d'accord quand on décrit l'industrie d'exploitation des ressources comme étant un monstre environnemental. Si l'on veut bien regarder la réalité et garder les choses en perspective, on se rend compte que l'industrie, celle des sables bitumineux en particulier, est un bon citoyen au plan environnemental, puisque, au cours des 20 dernières années, elle a réalisé des progrès technologiques remarquables pour réduire les émissions et améliorer les techniques de régénération.

Bien que le Canada soit tellement vaste et que le climat, qui est l'un des plus froids au monde, exige une plus forte demande énergétique par habitant, nous produisons seulement 2 p. 100 de tout le gaz carbonique du monde. L'industrie participe pleinement elle aussi au programme volontaire du ministre pour réduire les émissions de gaz carbonique.

L'industrie des sables bitumineux a fait preuve d'un engagement ferme à réaliser un développement soucieux de l'environnement et à observer les règlements de manière à incorporer la réduction permanente des agents de pollution venant d'ailleurs et l'assurance que le développement actuel ne compromette pas les ressources que nous laisserons aux générations futures, y compris l'accès à de l'air, de l'eau et des terres propres. Il est rien moins qu'irresponsable de s'attaquer à ce point aux industries du secteur primaire canadien comme le fait ce rapport, quand on songe que ces industries sont actuellement les principales contri-